

BOURGEOISIE

COMPTE 2023

Approuvé par le Conseil municipal le 21 mai 2024 ALAIN ALTER MICHEL GASPOZ Président Secrétaire communal Approuvé par l'Assemblée primaire le 18 juin 2024 ALAIN ALTER MICHEL GASPOZ Président Secrétaire communal

TABLE DES MATIERES

	Pages
Convocation de l'assemblée primaire bourgeoisial	4
 Message du Conseil bourgeoisial 	5-11
Indicateurs financiers	12-32
 Crédits d'engagements et complémentaires 	33
 Compte de résultats par classification fonctionnelle 	34-37
 Compte de résultats par classification par nature 	38-41
■ Bilan	42-44
 Rapport de révision 	45-46
 Principes pour la présentation et la tenue du compte 	47-52
Etat du capital propre	53
 Tableau des provisions 	54
■ Tableau des participations	55
 Tableau des garanties 	56
■ Tableaux des immobilisations	57-58

Rue de l'Église 5 | CH – 1969 St-Martin T +41 (0)27 282 50 10 | F +41 (0)27 282 50 17 saint-martin.ch | commune@saint-martin.ch

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

L'assemblée primaire bourgeoisiale est convoquée à la salle bourgeoisiale de St-Martin

MARDI 18 JUIN 2024 A 19H30

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE

- 1. Ouverture de l'assemblée et vérifications d'usage
- 2. Présentation des comptes 2023
- 3. Rapport de l'organe de révision (Fiduciaire Fidag SA)
- 4. Comptes 2023 et rapport de l'organe de révision ; Approbation
- 5. Divers

Les comptes 2023 de la Bourgeoisie peuvent être consultés au greffe communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

En vertu de l'art. 100 de la loi sur les communes, les procès-verbaux des assemblées primaires municipale et bourgeoisiale peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la Commune (www.saint-martin.ch).

St-Martin, le 22 mai 2024

MUNICIPALITE ET BOURGEOISIE DE ST-MARTÎN

ALAIN ALTER

Président

MICHEL GASPOZ
Secrétaire communal



MESSAGE DU CONSEIL BOURGEOISIAL COMPTE 2023

1. APERCU GENERAL

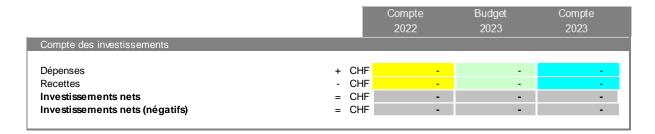
Avec un total de revenus financiers de CHF 681'596 et un total de charges financières de CHF 677'688, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de CHF 3'908.

Les prélèvements et les attributions aux financements spéciaux n'entrent plus dans le calcul de la marge d'autofinancement.

Après comptabilisation des amortissements, des attributions aux fonds spéciaux pour CHF 271, le compte de résultats présente un excédent de revenus de CHF 3'636.

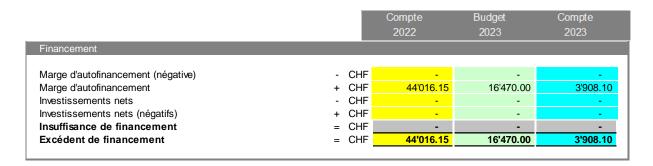
			Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats					
Résultat avant amortissements comptables					
Charges financières	-	CHF	703'586.54	481'350.00	677'688.28
Revenus financiers	+	CHF	747'602.69	497'820.00	681'596.38
Marge d'autofinancement (négative)	=	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	=	CHF	44'016.15	16'470.00	3'908.10
Résultat après amortissements comptables					
Marge d'autofinancement (négative)	_	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	44'016.15	16'470.00	3'908.1
Amortissements planifiés	-	CHF	1.00	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	CHF	6.20	20.00	271.4
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	-	CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+	CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+	CHF	-	-	-
Excédent de charges	=	CHF	-	-	-
Excédent de revenus	=	CHF	44'008.95	16'450.00	3'636.6

Le compte 2023 ne présente pas d'investissements.



2. EVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

La marge d'autofinancement couvrant les investissements nets, le compte de financement présente un excédent de CHF 3'908.



Le capital propre qui se montait à CHF 242'142 au 31.12.2022 passe à CHF 246'051 au 31.12.2023.

Aperçu du bilan	Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
Capital propre	242'142.94	246'051.04
Capital propre	242'142.94	246'051.04

Les engagements financiers à court terme de CHF 161'533 au 31.12.2022 passent à CHF 148'858 au 31.12.2023.

Aperçu du bilan	Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023
Engagements financiers à court terme	161'533.31	148'858.31
Capitaux de tiers	161'533.31	148'858.31

3. COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE

La recommandation n° 4 sur la présentation du compte de résultats prévoit deux niveaux de résultats.

Le premier (O1) renseigne sur le résultat provenant de l'activité opérationnelle (résultat de l'activité d'exploitation et de l'activité de financement) et le deuxième (E1) sur le résultat provenant de l'activité extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées.

En regard du budget, les charges d'exploitation, amortissements compris, ont augmenté de CHF 196'589 ou 40.83%. Les revenus d'exploitation affichent une hausse de CHF 183'604 ou 36.92%. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation (R1), présente un bénéfice de CHF 2'945.

Le résultat provenant de l'activité de financement (R2) de CHF 691 est en augmentation de CHF 171. Le total du compte de résultats affiche un excédent de CHF 3'636.

Compte de résultats échelonné		Compte	Budget	Compte
Comple de l'esditats échélonne		2022	2023	2023
Charges d'exploitation				
O Charges de personnel	CHF	9'000.00	9'100.00	9'000.00
1 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	686'188.04	463'650.00	659'376.78
3 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	1.00	-	-
5 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	6.20	20.00	271.46
6 Charges de transferts	CHF	8'398.50	8'600.00	9'311.50
7 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	703'593.74	481'370.00	677'959.74
Revenus d'exploitation				
0 Revenus fiscaux	CHF			
1 Patentes et concessions	CHF	32'974.70	22'000.00	15'124.15
2 Taxes	CHF	303'958.89	155'300.00	263'619.48
3 Revenus divers	CHF	-	100 000.00	203013.40
5 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF			
6 Revenus de transferts	CHF	410'242.90	320'000.00	402'161.29
7 Subventions à redistribuer	CHF	410242.90	520 000.00	402 101.29
Total des revenus d'exploitation	CHF	747'176.49	497'300.00	680'904.92
Total des revenus d'exploitation	Ci II _	147 170.43	497 300.00	000 904.92
1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		43'582.75	15'930.00	2'945.18
4 Charges financières	CHF		_	
4 Revenus financiers	CHF	426.20	520.00	691.46
2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	426.20	520.00	691.46
2 Rodalias provonant do radistito do inidireciment		120120	020.00	001110
1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		44'008.95	16'450.00	3'636.64
8 Charges extraordinaires	CHF	-	-	_
8 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	44'008.95	16'450.00	3'636.64

3.1 CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel (30)

Les charges de personnel restent identiques au budget 2023 (autorités et commissions).

Biens et services et autres charges d'exploitation (31)

Les travaux d'entretien des forêts représentent 95.41% des charges de biens et services.

Amortissements du patrimoine administratif (33)

Les amortissements des actifs appartenant au patrimoine administratif s'effectuent en fonction de la durée d'utilisation et de la catégorie d'immobilisations. L'exercice sous revue n'enregistre pas d'amortissements du patrimoine administratif.

Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)

Le compte 2023 affiche une attribution au financement spécial, fonds forestier de réserve, de CHF 271.

Charges de transferts (36)

Les charges de transferts comptabilisent toutes les subventions et contributions versées à des collectivités publiques. Celles-ci sont stables à CHF 9'311.

3.2 REVENUS D'EXPLOITATION

Patentes et concessions (41)

Les patentes et concessions, constituées par les revenus de concession de la Gravière du Val d'Hérens, présentent un total de recettes de CHF 15'124, en diminution de CHF 6'875 par rapport au budget.

Taxes (42)

Les taxes d'utilisation et recettes sur prestations sont en hausse de CHF 108'319. La vente de bois de service et industrie pour un montant de CHF 218'989 représente l'essentiel des recettes de ce poste.

Revenus de transferts (46)

Les revenus de transferts comptabilisent toutes les subventions perçues auprès des collectivités publiques (Canton du Valais). Celles-ci affichent une augmentation de CHF 82'161 par rapport au budget 2023 à CHF 402'161.

3.3 CHARGES ET REVENUS FINANCIERS

Charges financières (34)

Le compte 2023 ne présente pas de charges financières.

Revenus financiers (44)

Les revenus financiers sont en hausse de CHF 171.

4. COMPTE DES INVESTISSEMENTS PAR NATURE

Le compte 2023 ne présente pas de dépenses d'investissements.

5. INDICATEURS FINANCIERS COMMUNAUX

Pour évaluer la situation financière des Communes valaisannes, 8 indicateurs ont été retenus et portent principalement sur la problématique de l'endettement. Ils servent à analyser l'équilibre budgétaire de la collectivité, la qualité de la gestion financière et l'importance de l'endettement. Les résultats obtenus s'expriment en % ou en francs et sont notés sur la base des moyennes actualisées retenues par le Canton du Valais.

Ci-après, nous présentons le résultat des indicateurs pour les comptes 2022 et 2023.

Evolution indicateurs	Comptes 2022	Comptes 2023	Moyenne
1. Taux d'endettement net (I1)			
2. Degré d'autofinancement (I2)			
3. Part des charges d'intérêts (I3)	0.00% bon	-0.04% bon	-0.02% bon
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	21.61% très bon	21.84% très bon	21.72% très bon
5. Proportion des investissements (I5)	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible	0.00% eff. d'inv. faible
6. Part du service de la dette (I6)	0.00% charge faible	-0.04% charge faible	-0.02% charge faible
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	-144 patrimoine	-149 patrimoine	-146 patrimoine
	5.89%	net 0.57%	net 3.35%
8. Taux d'autofinancement (I8)	mauvais	mauvais	mauvais

6. AUTRES RENSEIGNEMENTS (tableaux et engagements)

Tableau des crédits d'engagements et complémentairesNéantTableau des crédits budgétaires et supplémentairesNéantTableau des provisionsNéant

Tableau des participations

Engagements conditionnels Néant

7. CONCLUSION

En vertu des éléments cités ci-dessus, la Bourgeoisie de St-Martin ne présente pas de découvert au bilan et répond, dès lors, aux exigences fixées par la Loi sur les Communes et l'Ordonnances sur la gestion financière des communes.

Le compte 2023 enregistre un bénéfice de CHF 3'636 inférieur à celui prévu au budget de CHF 12'814. Le capital propre s'inscrit à CHF 246'051, tandis que l'endettement brut s'élève à CHF 148'858.

Toutefois, une gestion rigoureuse des charges forestières doit dégager une marge d'autofinancement permettant le remboursement, à terme, de la dette que la Bourgeoisie a contractée envers la Commune de St-Martin.

La collaboration avec le Triage forestier d'Evolène donne pleinement satisfaction et présente une solution appropriée aux travaux d'entretien forestiers. Nous saisissons l'occasion pour remercier le garde-forestier, Frédéric Pralong, pour la qualité de son travail, ainsi que l'administration communale et la commission forestière pour la rigueur et le sérieux manifestés dans la gestion financière de la Bourgeoisie.

Nous invitons l'assemblée primaire à adopter le compte 2023 de la Bourgeoisie tel que présenté.

St-Martin, mai 2024

Bourgeoisie de St-Martin **ALAIN ALTER** Président

Bourgeoisie de St-Martin **MICHEL GASPOZ**Secrétaire communal

Compte de résultats échelonné		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	9'000.00	9'100.00	9'000.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	686'188.04	463'650.00	659'376.78
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	1.00	-	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	6,20	20.00	271.46
36 Charges de transferts	CHF	8'398.50	8'600.00	9'311.50
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	703'593.74	481'370.00	677'959.74
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF			
41 Patentes et concessions	CHF	32'974.70	22'000.00	15'124.15
42 Taxes	CHF	303'958.89	155'300.00	263'619.48
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	-	_	-
46 Revenus de transferts	CHF	410'242.90	320'000.00	402'161.29
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	747'176.49	497'300.00	680'904.92
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		43'582.75	15'930.00	2'945.18
p			10 000.00	
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	426.20	520.00	691.46
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	426.20	520.00	691.46
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		44'008.95	16'450.00	3'636.64
00.01	0115			
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF CHF		-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	СПГ	-	•	
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	44'008.95	16'450.00	3'636.64

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2022	Budget 2023	Compte 2023
Compte de résultats	_	_	_	_
Résultat avant amortissements comptables				
resource avail amortisses monte somptasios				
Charges financières	- CHF	703'586.54	481'350.00	677'688.28
Revenus financiers	+ CHF	747'602.69	497'820.00	681'596.38
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	44'016.15	16'470.00	3'908.10
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	44'016.15	16'470.00	3'908.10
Amortissements planifiés	- CHF	1.00	-	-
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	6.20	20.00	271.46
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	44'008.95	16'450.00	3'636.64
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF		-	_
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	-	-	
Investissements nets (négatifs)	= CHF	•	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF			
Marge d'autofinancement	+ CHF	44'016.15	16'470.00	3'908.10
Investissements nets	- CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	44'016.15	16'470.00	3'908.10

Aperçu du compte annuel	Compt	e 2022	Budget 2023		Compte 2023	
Compte de résultats	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	703'593.74		481'370.00		677'959.74	
Total des revenus		747'602.69		497'820.00		681'596.38
Excédent de revenus	44'008.95		16'450.00		3'636.64	
Excédent de charges		-		-		-
Total	747'602.69	747'602.69	497'820.00	497'820.00	681'596.38	681'596.38
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	_		-		_	
Total des recettes reportées au bilan		-		-		-
Investissements nets 3)		_		_		_
Total	-	-	-	-	-	-
Financement						
Report des investissements nets	-		-		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif		1.00		-		-
Report attributions aux fonds et financements spéciaux		6.20		20.00		271.46
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-		-		-	
Report réévaluation prêts du PA		-		-		-
Report réévaluation des participations du PA		-		-		-
Report attributions au capital propre		_		-		-
Report réévaluation du PA	_				_	
Report prélèvements sur le capital propre	_		-		_	
Excédent de revenus du compte de résultats		44'008.95		16'450.00		3'636.64
Excédent de charges du compte de résultats	_				_	
Excédent de financement	44'016.15		16'470.00		3'908.10	
Insuffisance de financement		_	10 11 0100	_	0 0000	-
Total	44'016.15	44'016.15	16'470.00	16'470.00	3'908.10	3'908.10
Modification du capital						
Report de l'excédent de financement		44'016.15		16'470.00		3'908.10
Report de l'insuffisance de financement	-		-		-	
Report des dépenses d'investissement au bilan		-		-		-
Report des recettes d'investissement au bilan	-		-		-	
Report des amortissements planifiés du patrimoine administratif	1.00		-		_	
Report réévaluation prêts du PA					-	
Report réévaluation des participations du PA	-		-		-	
Report attributions aux fonds et financements spéciaux capitaux tiers	-		-		-	
Report réévaluation du PA		-		_		-
Report prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux tiers		-		_		-
Augmentation du capital propre	44'015.15		16'470.00		3'908.10	
Diminution du capital propre		-		_		-
Total	44'016.15	44'016.15	16'470.00	16'470.00	3'908.10	3'908.10

³⁾ Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements

	ableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)		
	Augmentation des actils et diminution des passils	emploi de fonds (-)		
Rés	ultat ordinaire du compte de résultats			3'636.6
	ultat extraordinaire du compte de résultats			-
Amo	ortissements planifiés		+	-
Attri	butions aux fonds et financements spéciaux		+	271.4
Prél	èvements sur les fonds et financements spéciaux		-	-
Réé	valuations des prêts du PA		+	-
	valuations des participations du PA		+	-
	butions au capital propre		+	-
	èvements sur le capital propre		-	-
Flux	c de trésorerie provenant de l'activité opérationnnelle e	et extraordinaire		3'908.1
	Dépenses d'investissements			
50	Immobilisations corporelles		_	_
51	Investissements pour le compte de tiers		.	_
52	Immobilisations incorporelles		-	-
54	Prêts		-	=
55	Participations et capital social		-	-
56	Propres subventions d'investissement		-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées		-	-
	Recettes d'investissements			
60	Transferts au patrimoine financier		+	-
61	Remboursements		+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles		+	-
63	Subventions d'investissement acquises		+	-
64 65	Remboursement de prêts		+	-
65 66	Transferts de participations Remboursement de subventions d'investissement propre	ne.	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	55	+	- -
Flux	c de trésorerie provenant de l'activité d'investissemem			-
400	Discoult Wife of all consequents 2 according to	Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023	
100	·	78'227.34	70'413.07	05.0
101			95.01	-95.0
102		202/444.04	202'397.27	- 1'047.6
104 106	Actifs de régularisation Marchandises, fournitures et travaux en cours	203'444.91	202 391.21	1 047.6
107		2.00	2.00	_
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	2.00	<u>-</u>
	Créances envers les financements spéciaux et fonds			
109	des capitaux de tiers	-	-	
200		-	-	-
201	Engagements financiers à court terme	161'533.31	148'858.31	-12'675.0
204		-	-	-
205		-	-	-
206		-	-	-
208	3	-	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et		_	
209	fonds classés dans les capitaux de tiers			441700
	de trésorerie provenant de l'activité de financement			-11'722.3
			0.401054.04	
Flux	Capital propre	242'142.94	246'051.04	
		242'142.94 iation des liquidités et plac		-7'814.

Ар	erçu du bilan	Etat 31.12.2022	Etat 31.12.2023	
1	Actif	403'676.25	394'909.35	
	Patrimoine financier	281'674.25	272'907.35	
100	Disponibilités et placements à court terme	78'227.34	70'413.07	
101	Créances	-	95.01	
102	Placements financiers à court terme	-	-	
104	Actifs de régularisation	203'444.91	202'397.27	
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	
107	Placements financiers	2.00	2.00	
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-	
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des	_	_	
	capitaux de tiers			
		4001000 00	1001000 00	
440	Patrimoine administratif	122'002.00	122'002.00	
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	122'002.00	122'002.00	
142 144	Immobilisations incorporelles Prêts	-	-	
144	Participation capital social		-	
146	Subventions d'investissement		<u>-</u>	
140	Subventions d'investissement			
2	Passif	403'676.25	394'909.35	
	Capitaux de tiers	161'533.31	148'858.31	
200	Engagements courants	-	-	
201	Engagements financiers à court terme	161'533.31	148'858.31	
204	Passifs de régularisation	-	-	
205	Provisions à court terme	-	-	
206	Engagements financiers à long terme	-	-	
208	Provisions à long terme	-	-	
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds	-	-	
	classés dans les capitaux de tiers			
	Capital propre	242'142.94	246'051.04	
29	Capital propre	242'142.94	246'051.04	

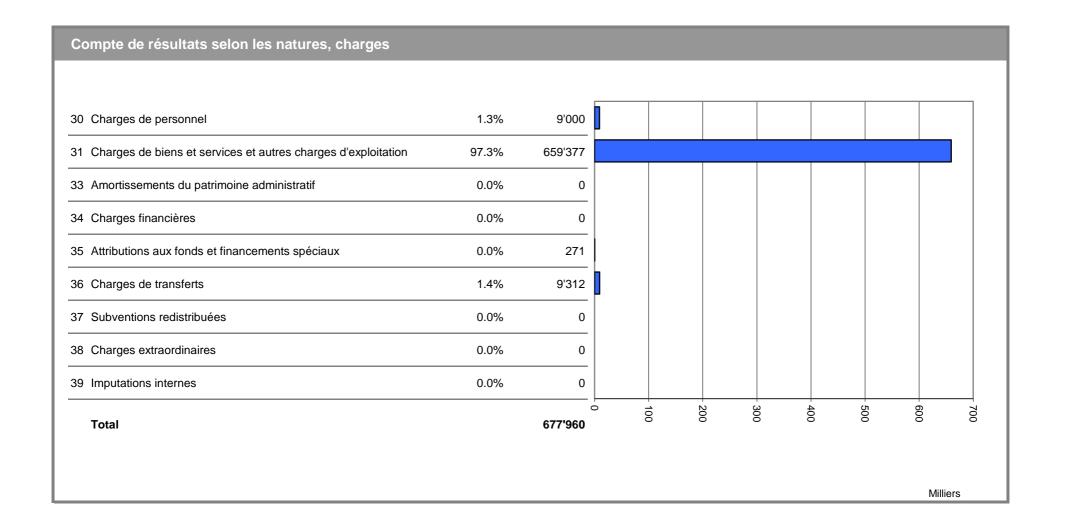
Compte de résultats selon les tâches	Compte	2022	Budget	2023	Compte	2023
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	20'007.89	420.00	20'150.00	500.00	25'380.03	420.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	683'585.85	747'182.69	461'220.00	497'320.00	652'579.71	681'176.38
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	703'593.74	747'602.69	481'370.00	497'820.00	677'959.74	681'596.38
Excédent de charges						<u>-</u>
Excédent de revenus	44'008.95		16'450.00		3'636.64	

Compte de résultats selon les natures	Compte	2022	Budget	2023	Compte	2023
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	9'000.00		9'100.00		9'000.00	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	686'188.04		463'650.00		659'376.78	
33 Amortissements du patrimoine administratif	1.00		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	6.20		20.00		271.46	
36 Charges de transferts	8'398.50		8'600.00		9'311.50	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Patentes et concessions		32'974.70		22'000.00		15'124.15
42 Taxes		303'958.89		155'300.00		263'619.48
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		426.20		520.00		691.46
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		-
46 Revenus de transferts		410'242.90		320'000.00		402'161.29
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	703'593.74	747'602.69	481'370.00	497'820.00	677'959.74	681'596.38
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	44'008.95		16'450.00		3'636.64	

Compte des investissements selon les tâches	Compte	e 2022	Budget	t 2023	Compte	2023
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte	e 2022	Budge	t 2023	Compte	e 2023
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	-		-		-	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		-		-		-
64 Remboursement de prêts65 Transferts de participations		-		-		
os Transieris de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		_				
Excédent de depenses Excédent de recettes	_	-	_	•		
	-					

St-Martin - 118 - 2024 22.05.202414:09 1/1



Compte de résultats selon les natures, revenus 40 Revenus fiscaux 0.0% 0 41 Patentes et concessions 2.2% 15'124 38.7% 42 Taxes 263'619 43 Revenus divers 0.0% 0 44 Revenus financiers 0.1% 691 45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux 0.0% 46 Revenus de transferts 59.0% 402'161 47 Subventions à redistribuer 0.0% 48 Revenus extraordinaires 0.0% 49 Imputations internes 0.0% 0 200 300 350 400 Total 681'596 Milliers

Compte de résultats selon les tâches, charges Administration générale 3.7% 25'380 Ordre et sécurité publics, défense 0.0% 0 2 Formation 0.0% 0 3 Culture, sports et loisirs, église 0.0% 0 4 Santé 0.0% 0 5 Prévoyance sociale 0.0% 0 Trafic et télécommunications 0.0% 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire 0.0% 0 8 Economie publique 652'580 96.3% 9 Finances et impôts 0.0% 0 100 677'960 Total Milliers

Compte de résultats selon les tâches, revenus 0 Administration générale 0.1% 420 Ordre et sécurité publics, défense 0.0% 0 2 Formation 0.0% 3 Culture, sports et loisirs, église 0.0% 0 4 Santé 0.0% 0 5 Prévoyance sociale 0.0% 0 6 Trafic et télécommunications 0.0% 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire 0.0% 0 Economie publique 99.9% 681'176 9 Finances et impôts 0.0% 0 - 600 700 681'596 Total Milliers

Compte des investissements selon les tâches, dépenses 0 Administration générale #DIV/0! 0 Ordre et sécurité publics, défense #DIV/0! 0 2 Formation #DIV/0! 0 3 Culture, sports et loisirs, église #DIV/0! 0 4 Santé #DIV/0! 0 5 Prévoyance sociale #DIV/0! 6 Trafic et télécommunications #DIV/0! 0 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire #DIV/0! 0 Economie publique #DIV/0! 0 9 Finances et impôts #DIV/0! 0 Total 0 Milliers

Compte des investissements selon les tâches, recettes 0 Administration générale #DIV/0! 0 Ordre et sécurité publics, défense #DIV/0! 0 2 Formation #DIV/0! 0 3 Culture, sports et loisirs, église #DIV/0! Santé #DIV/0! 0 5 Prévoyance sociale #DIV/0! 6 Trafic et télécommunications #DIV/0! 0 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire #DIV/0! 0 8 Economie publique #DIV/0! 0 9 Finances et impôts #DIV/0! 0 Ö Ö Total 0 Milliers



1. Taux d'endettement net (I1)

Dette nette I		CHF	-120'140.94	-124'049.04	-122'094.99
Revenus fiscaux	40	CHF	-	-	-

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF	44'016.15	3'908.10	23'962.13
investissements nets	CHF	-	-	-

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	-6.20	-271.46	-138.83
Revenus courants	CHF	747'602.69	681'596.38	714'599.54
	_			
		0.00%	-0.04%	-0.02%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

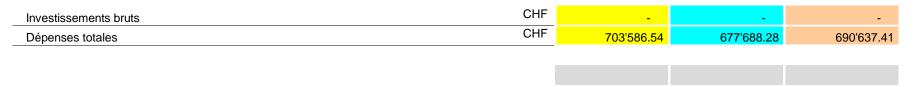
Dette brute	CHF	161'533.31	148'858.31	155'195.81
Revenus courants	CHF	747'602.69	681'596.38	714'599.54
		21.61%	21.84%	21.72%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique
•	

1/1

5. Proportion des investissements (I5)



Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF	-5.20	-271.46	-138.33
Revenus courants	CHF	747'602.69	681'596.38	714'599.54
		0.00%	-0.04%	-0.02%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

1/1

2022	2023	Moyenne

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette I	HF	-120'140.94	-124'049.04	-122'094.99
Population résidante permanente		837	832	835
		-144	-149	-146

Valeurs indicatives

patrimoine net
endettement faible
endettement moyen
endettement important
endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	44'016.15	3'908.10	23'962.13
Revenus courants	CHF	747'602.69	681'596.38	714'599.54
		5.89%	0.57%	3.35%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Aperçu des indicateurs financiers

1. Taux d'endettement net (I1)	2022	2023	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux			

Valeurs indicatives

< 100%	bon	
100% - 150%	suffisant	
> 150%	mauvais	

2. Degré d'autofinancement (I2)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets			

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2022	2023	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.0%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2022	2023	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	21.6%	21.8%	21.7%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

ı	5. Proportion des investissements (I5)	2022	2023	Moyenne
Г	Investissements bruts en % des dépenses totales	0.0%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2022	2023	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	0.0%	0.0%	0.0%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2022	2023	Moyenne
Dette nette I par habitant	-144	-149	-146

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2022	2023	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	5.9%	0.6%	3.4%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Evolution indicateurs	Comptes	Comptes	Moyenne	
Evolution maioateurs	2022	2023		
Taux d'endettement net (I1)				
Degré d'autofinancement (I2)				
2. Degre d'autonnancement (12)				
	0.00%	-0.04%	-0.02%	
3. Part des charges d'intérêts (I3)	bon	bon	bon	
	21.61%	21.84%	21.72%	
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	très bon	très bon	très bon	
	0.00%	0.00%	0.00%	
5. Proportion des investissements (I5)	eff. d'inv.	eff. d'inv.	eff. d'inv.	
	faible	faible	faible	
	0.00%	-0.04%	-0.02%	
6. Part du service de la dette (I6)	charge faible	charge faible	charge faible	
	-144	-149	-146	
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	patrimoine net	patrimoine net	patrimoine net	
	5.89%	0.57%	3.35%	
8. Taux d'autofinancement (I8)	mauvais	mauvais	mauvais	

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles OGFCo, art. 81 et 82

	e Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire								
Compte			décis	ompétent : sion du Assemblée primaire	Montant	Conseil Municipal décision du :		Assemblée primaire décision du :	Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
								1				
								! !				

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

<u>Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire</u> OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau. Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

			Comptes 2	023	Budget 2023		Comptes 2022	
Compte	Nature	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0		ADMINSTRATION GENERALE	25,380.03	420.00	20,150.00	500.00	20,007.89	420.00
01		Législatif et exécutif	9,000.00		9,000.00		9,000.00	
012		Exécutif	9,000.00		9,000.00		9,000.00	
012.30		Charges de personnel	9,000.00		9,000.00		9,000.00	
012.3000.01		Rétribution autorités	6,000.00		6,000.00		6,000.00	
012.3099.01		Charges du personnel	3,000.00		3,000.00		3,000.00	
02		Services généraux	16,380.03	420.00	11,150.00	500.00	11,007.89	420.00
022		Services généraux	16,320.13	420.00	11,150.00	500.00	10,935.19	420.00
022.31		Charges de biens et services et autres c harges d'exploitation	7,008.63		2,550.00		2,536.69	
022.3130.00		Frais de port et CCP	66.38		50.00		63.19	
022.3130.04		Frais bancaires	2.00					
022.3132.00		Frais fiduciaire	1,723.20		1,700.00		1,723.20	
022.3134.00		Assurances			100.00		531.00	
022.3137.00		Impôt communal	2,175.55		400.00			
022.3137.01		Impôt cantonal	3,041.50		300.00		219.30	
022.36		Charges de transfert	9,311.50		8,600.00		8,398.50	
022.3612.00		Honoraires administration	5,000.00		5,000.00		5,000.00	
022.3636.00		Cotisations aux associations	4,311.50		3,600.00		3,398.50	
022.44		Revenus financiers		420.00		500.00		420.00
022.4470.00		Loyers et fermages		420.00		500.00		420.00
029		Immeubles administratifs	59.90				72.70	
029.31		Charges de biens et services et autres c	59.90				72.70	
029.3134.00		harges d'exploitation Assurances	59.90				72.70	

2

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

			Comptes 2	023	Budget 2023		Comptes 2022	
Compte	Nature	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8		ECONOMIE PUBLIQUE	652,579.71	681,176.38	461,220.00	497,320.00	683,585.85	747,182.69
82		Sylviculture	652,579.71	666,052.23	461,220.00	475,320.00	683,585.85	714,207.99
820		Sylviculture	652,579.71	666,052.23	461,220.00	475,320.00	683,585.85	714,207.99
820.30		Charges de personnel			100.00			
820.3000.00		Commission sylviculture			100.00			
820.31		Charges de biens et services et autres c harges d'exploitation	652,308.25		461,100.00		683,578.65	
820.3101.00		Carburants véhicules et machines			300.00			
820.3101.01		Matériel d'exploitation et fournitures	300.00		200.00		380.00	
820.3130.01		Frais de coupe de bois	511,906.55		380,000.00		578,817.00	
820.3130.02		Frais de transports de bois	117,237.65		60,000.00		81,508.10	
820.3134.00		Assurances	12,618.75		12,600.00		12,091.20	
820.3151.00		Entretien des véhicules	10,245.30		8,000.00		10,782.35	
820.33		Amortissements du patrimoine administrat if PA					1.00	
820.3300.40		Amortissements bâtiments					1.00	
820.35		Attributions aux fonds et financements s péciaux	271.46		20.00		6.20	
820.3511.00		Attribution au fonds forestier de réserv e	271.46		20.00		6.20	
820.42		Taxes et redevances		263,619.48		155,300.00		303,958.89
820.4240.00		Location tracteur forestier HSM 805		27,083.25		30,000.00		24,304.50
820.4250.00		Vente de bois de service et industrie		218,989.26		120,000.00		266,838.31
820.4250.01		Vente de bois de feu		13,859.22		3,000.00		9,797.28
820.4250.03		Vente sapins de Noël		260.00		300.00		220.00
820.4260.00		Remboursement impôt huiles minérales		3,427.75		2,000.00		2,798.80
820.44		Revenus financiers		271.46		20.00		6.20
820.4400.00		Intérêts du fonds forestier de réserve		271.46		20.00		6.20
820.46		Revenus de transferts		402,161.29		320,000.00		410,242.90
820.4631.00		Subventions cantonales		402,161.29		320,000.00		410,242.90

3

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

			Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
Compte	Nature	Libellé	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
89		Autres exploitations artisanales		15,124.15		22,000.00		32,974.70
890		Autres exploitations artisanales		15,124.15		22,000.00		32,974.70
890.41		Patentes et concessions		15,124.15		22,000.00		32,974.70
890.4120.00)	Concession GVH		15,124.15		22,000.00		32,974.70

4

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

		Comptes 20	023	Budget 20	023	Comptes 20)22
Récapitulati	on	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINSTRATION GENERALE	25,380.03	420.00 24,960.03	20,150.00	500.00 19,650.00	20,007.89	420.00 19,587.89
8	ECONOMIE PUBLIQUE	652,579.71 28,596.67	681,176.38	461,220.00 36,100.00	497,320.00	683,585.85 63,596.84	747,182.69
Total		677,959.74 3,636.64	681,596.38	481,370.00 16,450.00	497,820.00	703,593.74 44,008.95	747,602.69

1

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart
3	CHARGES	677,959.74	481,370.00	703,593.74	196,589.74
30	Charges de personnel	9,000.00	9,100.00	9,000.00	100.00-
300	Autorités et commissions	6,000.00	6,100.00	6,000.00	100.00-
3000	Salaires, indemnités journalières et jet	6,000.00	6,100.00	6,000.00	100.00-
012.3000.01	Rétribution autorités	6,000.00	6,000.00	6,000.00	
820.3000.00	Commission sylviculture		100.00		100.00-
309	Autres charges de personnel	3,000.00	3,000.00	3,000.00	
3099	Autres charges de personnel	3,000.00	3,000.00	3,000.00	
012.3099.01	Charges du personnel	3,000.00	3,000.00	3,000.00	
31	Charges de biens et services et autres c	659,376.78	463,650.00	686,188.04	195,726.78
310	Charges de matériel et de marchandises	300.00	500.00	380.00	200.00-
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	300.00	500.00	380.00	200.00-
820.3101.00	Carburants véhicules et machines		300.00		300.00-
820.3101.01	Matériel d'exploitation et fournitures	300.00	200.00	380.00	100.00
313	Prestations de services et honoraires	648,831.48	455,150.00	675,025.69	193,681.48
3130	Prestations de services de tiers	629,212.58	440,050.00	660,388.29	189,162.58
022.3130.00	Frais de port et CCP	66.38	50.00	63.19	16.38
022.3130.04	Frais bancaires	2.00			2.00
820.3130.01	Frais de coupe de bois	511,906.55	380,000.00	578,817.00	131,906.55
820.3130.02	Frais de transports de bois	117,237.65	60,000.00	81,508.10	57,237.65
3132	Honoraires de conseillers externes, expe	1,723.20	1,700.00	1,723.20	23.20
022.3132.00	Frais fiduciaire	1,723.20	1,700.00	1,723.20	23.20
3134	Primes d'assurances de choses	12,678.65	12,700.00	12,694.90	21.35-
022.3134.00	Assurances		100.00	531.00	100.00-
029.3134.00	Assurances	59.90		72.70	59.90
820.3134.00	Assurances	12,618.75	12,600.00	12,091.20	18.75
3137	Impôts et taxes	5,217.05	700.00	219.30	4,517.05
022.3137.00	Impôt communal	2,175.55	400.00		1,775.55

BUD355 / GASM / 03.05.24 11:10 / Page :

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

2

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart
022.3137.01	Impôt cantonal	3,041.50	300.00	219.30	2,741.50
315	Entretien des biens meubles et immobilis	10,245.30	8,000.00	10,782.35	2,245.30
3151	Entretien de machines, appareils, véhicu	10,245.30	8,000.00	10,782.35	2,245.30
820.3151.00	Entretien des véhicules	10,245.30	8,000.00	10,782.35	2,245.30
33	Amortissements du patrimoine administrat			1.00	
330	Amortissements des immobilisations corpo			1.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisation			1.00	
820.3300.40	Amortissements bâtiments			1.00	
35	Attributions aux fonds et financements s	271.46	20.00	6.20	251.46
351	Attributions aux fonds et financements s	271.46	20.00	6.20	251.46
3511	Attributions aux fonds du capital propre	271.46	20.00	6.20	251.46
820.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserv	271.46	20.00	6.20	251.46
36	Charges de transfert	9,311.50	8,600.00	8,398.50	711.50
361	Dédommagements à des collectivités publi	5,000.00	5,000.00	5,000.00	
3612	Dédommagements aux communes et aux assoc	5,000.00	5,000.00	5,000.00	
022.3612.00	Honoraires administration	5,000.00	5,000.00	5,000.00	
363	Subventions à des collectivités publique	4,311.50	3,600.00	3,398.50	711.50
3636	Subventions aux organisations privées à	4,311.50	3,600.00	3,398.50	711.50
022.3636.00	Cotisations aux associations	4,311.50	3,600.00	3,398.50	711.50

3

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

4 REVENUS 681,596.38 497,820.00 747,602.69 183,776.83 41 Patentes of concessions 15,124.15 22,000.00 32,974.70 6,875.85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-8	Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart
412 Concessions 15,124.15 22,00.00 32,974.70 6,875.85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-85-8	4	REVENUS	681,596.38	497,820.00	747,602.69	183,776.38
4120 Concessions 15,124,15 22,000,00 32,974,70 6,875,85-85 890,4120,00 Concession GVH 15,124,15 22,000,00 32,974,70 6,875,85-85 42 Taxes et redevances 283,619,48 155,300,00 303,958,89 108,319,48 424 Taxes d'utilisation et taxes pour presta 27,083,25 30,000,00 24,304,50 2,916,75-8 4240 Taxes d'utilisation et taxes pour presta 270,832,55 30,000,00 24,304,50 2,916,75-8 4240 Location tracteur forestier HSM 805 270,832,55 30,000,00 24,304,50 2,916,75-8 425 Recette sur ventes 233,108,48 123,300,00 276,855,59 109,808,48 4250 Vente de bois de service et industrie 233,108,48 123,300,00 276,855,59 109,808,48 820,4250,01 Vente de bois de service et industrie 218,989,26 120,000,00 266,838,31 98,989,26 820,4250,01 Vente de bois de feu 30,000,00 276,855,59 10,859,22 820,4250,01 Remboursements 3,427,	41	Patentes et concessions	15,124.15	22,000.00	32,974.70	6,875.85-
890.412.0.00 Concession GVH 15,124,15 22,000,00 32,974,70 6,875,854 42 Taxos of rodovancos 263,619,48 156,300,00 303,956,89 108,319,481 424 Taxos d'utilisation et taxos pour presta 27,083,25 30,000,00 24,304,50 2,916,75-820,4240,00 425 Recette sur ventes 233,108,48 123,300,00 276,855,59 109,808,48 4250 Vente de bois de service et industrie 233,108,48 123,300,00 276,855,59 109,808,48 820,4250,01 Vente de bois de service et industrie 218,989,26 120,000 268,833,31 39,989,26 820,4250,03 Vente de bois de feu 13,859,22 3,000,00 2,798,80 1,427,75 820,4250,03 Vente sapiris de Noel 3,427,75 2,000,00 2,798,80 1,427,75 820,4250,03 Remboursements 3,427,75 2,000,00 2,798,80 1,427,75 820,4250,03 Remboursement impôt huiles minérales 3,427,75 2,000,00 2,798,80 1,427,75 820,4260,00 Remboursement impôt	412	Concessions	15,124.15	22,000.00	32,974.70	6,875.85-
42 Taxes of redevances 263,619.48 155,300.00 303,958.89 108,319.48 424 Taxes d'utilisation et taxes pour presta 27,083.25 30,000.00 24,304.50 2,916.75- 4240 Taxes d'utilisation et taxes pour presta 27,083.25 30,000.00 24,304.50 2,916.75- 425 Recutte sur ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 4250 Vente de bois de service et industrie 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 820,4250.00 Vente de bois de service et industrie 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 820,4250.01 Vente de bois de feu 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 820,4250.01 Vente de bois de feu 233,108.48 123,000.00 276,855.59 109,808.48 820,4250.01 Vente de bois de feu 31,859.22 30,000.00 276,855.59 109,808.48 820,4250.01 Vente de bois de feu 31,827.51 20,000.00 27,885.50 11,827.51 820,4250.01	4120	Concessions	15,124.15	22,000.00	32,974.70	6,875.85-
424 Taxes d'utilisation et taxes pour presta 27,083.25 30,000.00 24,304.50 2,916.75- 4240 Taxes d'utilisation et taxes pour presta 27,083.25 30,000.00 24,304.50 2,916.75- 820.4240.00 Location tracteur forestier HSM 805 27,083.25 30,000.00 24,304.50 2,916.75- 425 Recette sur ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 4250 Ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 4250 Vente de bois de service et industrie 218,999.26 120,000.00 266,838.31 98,999.26 820,4250.01 Vente de bois de feu 13,859.22 3,000.00 9,797.28 10,899.26 820,4250.03 Vente sapins de Noël 3,427.75 2,000.00 26,838.31 98,999.26 820,4250.03 Remboursements 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursements et participations de tier 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820,4260.00 Remboursement impôt huiles mi	890.4120.00	Concession GVH	15,124.15	22,000.00	32,974.70	6,875.85-
4240 Taxes d'utilisation et taxes pour presta 27,083.25 30,000.00 24,304.50 2,916.75-820.4240.00 425 Recette sur ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 4250 Ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 820.4250.00 Vente de bois de service et industrie 218,899.26 120,000.00 266,338.31 98,989.26 820.4250.01 Vente de bois de feu 13,859.22 30,000.00 276,855.59 109,808.48 820.4250.01 Vente de bois de feu 218,989.26 120,000.00 266,338.31 98,989.26 820.4250.03 Vente de bois de feu 13,859.22 30,000.00 2797.28 10,859.22 820.4250.03 Remboursements 3427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursements et participations de tier 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820.4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 426 Revenus des intérêts	42	Taxes et redevances	263,619.48	155,300.00	303,958.89	108,319.48
820.4240.00 Location tracteur forestier HSM 805 27,083.25 30,000.00 24,304.50 2,916.75-7 425 Recette sur ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 4250 Ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 820,4250.00 Vente de bois de service et industrie 218,989.26 120,000.00 266,838.31 98,989.26 820,4250.01 Vente de bois de feu 13,859.22 3,000.00 9,797.28 10,859.22 820,4250.03 Vente sapins de Noël 260.00 300.00 9,797.28 10,859.22 820,4250.03 Vente sapins de Noël 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursements et participations de tier 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820,4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 44 Revenus financiers 691.46 520.00 426.20 171.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 <t< th=""><th>424</th><th>Taxes d'utilisation et taxes pour presta</th><th>27,083.25</th><th>30,000.00</th><th>24,304.50</th><th>2,916.75-</th></t<>	424	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	27,083.25	30,000.00	24,304.50	2,916.75-
425 Recette sur ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 4250 Ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 820,4250.00 Vente de bois de service et industrie 218,989.26 120,000.00 266,838.31 98,989.26 820,4250.01 Vente de bois de feu 13,859.22 3,000.00 9,797.28 10,859.22 820,4250.03 Vente sapins de Noël 260.00 300.00 9,797.28 10,859.22 820,4250.03 Vente sapins de Noël 260.00 300.00 220.00 40.00 426 Remboursements 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820,4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 891.46 520.00 2,798.80 1,427.75 44 Revenus financiers 691.46 520.00 426.20 171.46 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 6.20 251.46 </td <td>4240</td> <td>Taxes d'utilisation et taxes pour presta</td> <td>27,083.25</td> <td>30,000.00</td> <td>24,304.50</td> <td>2,916.75-</td>	4240	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	27,083.25	30,000.00	24,304.50	2,916.75-
4250 Ventes 233,108.48 123,300.00 276,855.59 109,808.48 820.4250.00 Vente de bois de service et industrie 218,989.26 120,000.00 266,838.31 98,989.26 820.4250.01 Vente de bois de feu 13,859.22 3,000.00 9,797.28 10,859.22 820.4250.03 Vente sapins de Noël 260.00 300.00 9,797.28 10,859.22 820.4250.03 Vente sapins de Noël 260.00 300.00 9,797.28 10,859.22 426 Remboursements 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursements et participations de tier 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820.4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 444 Revenus des intérêts 691.46 520.00 2,798.80 1,427.75 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00	820.4240.00	Location tracteur forestier HSM 805	27,083.25	30,000.00	24,304.50	2,916.75-
820.4250.00 820.4250.01 Vente de bois de feu Vente de bois de feu Vente sapins de Noël 218,989.26 13,859.22 3,000.00 120,000.00 9,797.28 3,000.00 266,838.31 10,859.22 3,000.00 98,989.26 10,859.22 3,000.00 426 Remboursements 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 2,798.80 4260 Remboursements et participations de tier 820.4260.00 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 2,798.80 444 Revenus financiers 691.46 440 520.00 271.46 426.20 171.46 440 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 2,000.00 2,798.80 1,427.75 1,427.75 820.4400.00 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 2,000.00 2,798.80 1,427.75 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 2,000.00 2,798.80 1,427.75 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 271.46 20.00 20.00 420.00 20.00 80.00 20.00 447 Revenus des immeubles PA 4470 420.00 20.00 500.00 500.00 420.00 420.00 80.00 80.00 447 Revenus d	425	Recette sur ventes	233,108.48	123,300.00	276,855.59	109,808.48
820.4250.01 820.4250.03 Vente de bois de feu Vente sapins de Noël 13,859.22 260.00 3,000.00 300.00 9,797.28 220.00 10,859.22 40.00 426 Remboursements 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820.4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 44 Revenus financiers 691.46 520.00 2,798.80 1,427.75 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 426.20 171.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00 420 Douce of fermages 420.00 500.00 420	4250	Ventes	233,108.48	123,300.00	276,855.59	109,808.48
820.4250.03 Vente sapins de Noël 260.00 300.00 220.00 40.00- 426 Remboursements 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursement set participations de tier 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820.4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 44 Revenus financiers 691.46 520.00 426.20 171.46 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 6.20 251.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 446 Revenus de transferts 402.161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29			•	•	•	•
426 Remboursements 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 4260 Remboursements et participations de tier 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820.4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 44 Revenus financiers 691.46 520.00 426.20 171.46 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 6.20 251.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 402.161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29				•	•	
4260 Remboursements et participations de tier 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 820.4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 44 Revenus financiers 691.46 520.00 426.20 171.46 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 6.20 251.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	820.4250.03	Vente sapins de Noël	260.00	300.00	220.00	40.00-
820.4260.00 Remboursement impôt huiles minérales 3,427.75 2,000.00 2,798.80 1,427.75 44 Revenus financiers 691.46 520.00 426.20 171.46 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 6.20 251.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	426	Remboursements	3,427.75	2,000.00	2,798.80	1,427.75
44 Revenus financiers 691.46 520.00 426.20 171.46 440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 6.20 251.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	4260	Remboursements et participations de tier	3,427.75	2,000.00	2,798.80	1,427.75
440 Revenus des intérêts 271.46 20.00 6.20 251.46 4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	820.4260.00	Remboursement impôt huiles minérales	3,427.75	2,000.00	2,798.80	1,427.75
4400 Intérêts des liquidités 271.46 20.00 6.20 251.46 820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	44	Revenus financiers	691.46	520.00	426.20	171.46
820.4400.00 Intérêts du fonds forestier de réserve 271.46 20.00 6.20 251.46 447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	440	Revenus des intérêts	271.46	20.00	6.20	251.46
447 Revenus des immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	4400	Intérêts des liquidités	271.46	20.00	6.20	251.46
4470 Loyers et fermages, immeubles PA 420.00 500.00 420.00 80.00- 022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	820.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve	271.46	20.00	6.20	251.46
022.4470.00 Loyers et fermages 420.00 500.00 420.00 80.00- 46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	447	Revenus des immeubles PA	420.00	500.00	420.00	80.00-
46 Revenus de transferts 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	4470	Loyers et fermages, immeubles PA	420.00	500.00	420.00	80.00-
	022.4470.00	Loyers et fermages	420.00	500.00	420.00	80.00-
463 Subventions de collectivités publiques e 402,161.29 320,000.00 410,242.90 82,161.29	46	Revenus de transferts	402,161.29	320,000.00	410,242.90	82,161.29
	463	Subventions de collectivités publiques e	402,161.29	320,000.00	410,242.90	82,161.29

5001 - Bourgeoisie de St-Martin

BUD355 / GASM / 03.05.24 11:10 / Page :

4

Avec crédits complémentaires

COMPTE DE RESULTATS PAR CLASSIFICATION PAR NATURE

Services 0 à 999

Compte	Libellé	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022	Ecart
4631	Subventions des cantons et des concordat	402,161.29	320,000.00	410,242.90	82,161.29
820.4631.00	Subventions cantonales	402,161.29	320,000.00	410,242.90	82,161.29

BILAN

Exercice 2023

Ecritures du 01.01.2023 au 31.12.2023

Comptes 1 à 2999.00

Ecritures traitées Toutes Engagés Oui

Compte	Libellé	31.12.2023	31.12.2022	Ecart	%
1	<u>Actif</u>	394,909.35	403,676.25	8,766.90-	-2%
10	Patrimoine financier	272,907.35	281,674.25	8,766.90-	-3%
100	Disponibilités et placements à court ter	70,413.07	78,227.34	7,814.27-	-11%
1001	La Poste	8,192.80	16,181.52	7,988.72-	-97%
1001.00	PostFinance 17-533440-4	8,192.80	16,181.52	7,988.72-	-98%
1002	Banque	62,220.27	62,045.82	174.45	0%
1002.00	Raiffeisen Fonds forestier de réserve	62,220.27	62,045.82	174.45	0%
101	Créances	95.01	0.00	95.01	100%
1019	Autres créances	95.01	0.00	95.01	100%
1019.00	Impôt anticipé à récupérer	95.01	0.00	95.01	100%
104	Actifs de régularisation	202,397.27	203,444.91	1,047.64-	0%
1041	Charges de biens et services et autres c	202,397.27	203,444.91	1,047.64-	0%
1041.00	Actifs transitoires	202,397.27	203,444.91	1,047.64-	-1%
107	Placements financiers	2.00	2.00	0.00	0%
1070	Actions et parts sociales	2.00	2.00	0.00	0%
1070.00	Cabane des Becs de Bosson	1.00	1.00	0.00	0%
1070.01	Fromagerie de St-Martin	1.00	1.00	0.00	0%
14	Patrimoine administratif	122,002.00	122,002.00	0.00	0%
140	Immobilisations corporelles PA	122,002.00	122,002.00	0.00	0%
1400	Terrains PA	2,000.00	2,000.00	0.00	0%
1400.00	Alpages	2,000.00	2,000.00	0.00	0%
1404	Terrains bâtis	0.00	0.00	0.00	0%
1404.00	Dépôt forestier	0.00	0.00	0.00	0%
1405	Forêts / Alpages	120,000.00	120,000.00	0.00	0%

5001 - Bourgeoisie de St-Martin CGL324 / GASM / 03.05.24 11:05 / Page :

Exercice 2023 Ecritures du 01.01.2023 au 31.12.2023

Comptes 1 à 2999.00

Ecritures traitées Toutes Engagés Oui 2

Compte	Libellé	31.12.2023	31.12.2022	Ecart	%
1	Actif	394,909.35	403,676.25	8,766.90-	-2%
1405.00	Forêts	120,000.00	120,000.00	0.00	0%
1406	Biens mobiliers PA	2.00	2.00	0.00	0%
1406.00	Tracteur forestier HSM 805	1.00	1.00	0.00	0%
1406.01	OPEL Campo	1.00	1.00	0.00	0%

5001 - Bourgeoisie de St-Martin

BILAN

CGL324 / GASM / 03.05.24 11:05 / Page :

Ecritures traitées Toutes Engagés Oui 3

Exercice 2023 Ecritures du 01.01.2023 au 31.12.2023

Comptes 1 à 2999.00

Compte	Libellé	31.12.2023	31.12.2022	Ecart	%	
2	<u>Passif</u>	391,272.71-	403,676.25-	12,403.54	-3%	
20	Capitaux de tiers	148,858.31-	161,533.31-	12,675.00	-8%	
201	Engagements financiers à court terme	148,858.31-	161,533.31-	12,675.00	-8%	
2011 2011.00	Engagements envers les collectivités et c/c Commune de St-Martin	148,858.31- 148,858.31-	161,533.31- 161,533.31-	12,675.00 12,675.00	-8% -9%	
205	Provisions à court terme	0.00	0.00	0.00	0%	
2055 2055.00	Provisions à court terme pour d'autres a Fonds forestier de réserve	0.00 0.00	0.00 0.00	0.00 0.00	0% 0%	
29	Capitaux propres	242,414.40-	242,142.94-	271.46-	0%	
291	Fonds enregistrés sous capital propre	62,317.28-	62,045.82-	271.46-	0%	
2910 2910.00	Fonds enregistrés sous capital propre Fonds forestier de réserve	62,317.28- 62,317.28-	62,045.82- 62,045.82-	271.46- 271.46-	0% 0%	
299	Excédent/découvert du bilan	180,097.12-	180,097.12-	0.00	0%	
2999 2999.00	Résultats cumulés des années précédentes Fortune nette	180,097.12- 180,097.12-	180,097.12- 180,097.12-	0.00 0.00	0% 0%	
Total		3,636.64	0.00	3,636.64	100%	



Rapport du réviseur sur les comptes annuels à l'assemblée primaire de la Bourgeoisie de Saint-Martin

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Bourgeoisie de Saint-Martin comprenant le bilan au 31 décembre 2023, les comptes de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Bourgeoisie, conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le Conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités du réviseur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes bourgeoisiaux permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la LCo, à l'OGFCo et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.



En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes,
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Municipalité,
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'article 83 de la LCo et des articles 89 et 90 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo;
- l'endettement net de la Bourgeoisie est nul selon les indicateurs MCH2;
- l'équilibre financier en 2024 terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements;
- l'entretien final avec le conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jessy Rudaz Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Christophe Pitteloud Expert-réviseur agréé

Sion, le 22 mai 2024 Exemplaire numérique

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la Bourgeoisie de St-Martin

1. Base légale

L'établissement du compte de la Bourgeoisie de St-Martin se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La Bourgeoisie de St-Martin se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

 La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à CHF 0.00.

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à CHF 1'000.00.

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à CHF 10'000.00 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif (compte bilan 1400).

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moinsvalues sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

En cas de réévaluation, le patrimoine financier doit faire l'objet d'évaluation ultérieure au plus tôt après 5 ans par un réviseur particulièrement qualifié au sens du code des obligations.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à CHF 0.00.

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à CHF 10'000.00 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains: 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401) Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402) Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404) Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles: 35% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles: 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à CHF 0.00.

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à CHF 1'000.00.

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à CHF 1'000.00.

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Ainsi décidé en séance du Conseil municipal du 15 septembre 2021

BOURGEOISIE DE ST-MARTIN

ALAIN ALTER
Président

nt Secrétaire communal

MICHEL GASPOZ

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	242'143	3'908	-	246'051
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291	Fonds classés dans le capital propre	62'046	271		62'317
294	Réserves de politique budgétaire				-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	180'097	3'637		183'734

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				•
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	NEANT				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre	Part de la	Valeur nominale	Rendement	Valeur comptable au	Valeur comptable au
ci manes suisses	détenu	commune	totale	CHF	01.01	31.12
Institut de droit public		en %				
institut de droit public						
Société anonyme						
Fondation						
- Cridation						
Société coopérative						
Societe cooperative						
D'anna						
Divers						
Cabane Becs Bosson	30		1'000	-	1	1
Laiterie St-Martin	2		600	-	1	1

Tableau des garanties

en francs suisses	Solde au 01.01	Solde au 31.12	Ecart
NEANT			

			BOU	RGEOISIE D	E ST-MA	RTIN - A	MORTIS	SSEMENTS	5 202	23	
				P	ATRIMOIN	E ADMIN	ISTRATI	F			
MCH1	MCH2	Fonction	Nature	IMMOBILISATIONS	01.01.2023	Augmentation	Diminution	Sous-total	Amorti	ssements Montant	31.12.2023
140.00	1400.00	820	3300.00		2'000.00		0.00	2'000.00	0	0.00	2'000.0
143.00 145.00	1404.00 1405.00	820 820	3300.40 3300.50	Dépôt forestier Forêts	0.00 120'000.00		0.00	0.00 120'000.00	8	0.00	120'000.0
146.00 146.01	1406.00 1406.01	820 820	3300.60 3300.60	Tracteur HSM 805 OPEL Campo	1.00 1.00		0.00	1.00 1.00	35 35	0.00	1.00 1.00
				TOTAUX	122'002.00	0.00	0.00	122'002.00		0.00	122'002.00

Tableau des immobilisations

Compte N Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires	Contrôle
Comptes ordinaires								
1400 Terrains	2'000			2'000		2'000	0%	0.00%
1401 Routes / voies de communication				-		-	7%	0.00%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%	0.00%
1403 Autres travaux de génie-civil				-		-	7%	0.00%
1404 Bâtiments du PA				-		-	8%	0.00%
1405 Forêts PA	120'000			120'000		120'000	0%	0.00%
1406 Biens meubles du PA	2			2		2	35%	0.00%
1409 Autres immobilisations corporelles				-		-	50%	0.00%
1420 Logiciel du PA				-		-	50%	0.00%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%	0.00%
1429 Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%	0.00%
144X Prêts				-		-	Selon risque	0.00%
145X Participation capital social				-		-	Selon risque	0.00%
146X Subventions d'investissement				-		-	10%	0.00%
Total comptes ordinaires	122'002	-	-	122'002	-	122'002		

Compte N Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	
Comptes spécifiques							
(Entreprises électriques, téléphériques et navigation)							
1400.x Terrains				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1401.x Routes / voies de communication				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1402.x Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1403.x Autres travaux de génie-civil				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1404.x Bâtiments du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1405.x Forêts PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1406.x Biens meubles du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1409.x Autres immobilisations corporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1420.x Logiciel du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1421.x Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1429.x Autres immobilisations incorporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
144X.x Prêts				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
145X.x Participation capital social				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
146X.x Subventions d'investissement				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques	-	-	-	-	-	-	
			-				
Total immobilisations du PA	122'002	-	-	122'002	-	122'002	

En En	treprises	elec	triques
-------	-----------	------	---------

7 Téléphériques 8 Navigation

Selon Notice A 1995 AFC